



CROIX-ROUGE HABITAT
SA d'HLM
Au capital de 7 600 000 euros
Siège social : 59, rue de Provence - 75009 PARIS
RCS PARIS : 552 094 476

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, à quatorze heures, les Administrateurs de la Société anonyme d'habitations à loyer modéré CROIX-ROUGE HABITAT, société au capital de 7 600 000 euros, dont le siège social est situé au 59 rue de Provence - 75009 PARIS, et immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 094 476, se sont réunis en présentiel et par moyens de visioconférence ou de télécommunication, sur convocation faite par le Président le 12 septembre 2025, à chacun des Administrateurs et des Censeurs.

Sont présents :

Monsieur Guy BERNFELD
CROIX-ROUGE FRANÇAISE
CPH-ARCADE VYV
AIGUILLON CONSTRUCTION
Madame Laurence DUMAS
Monsieur Laurent LORRILLARD
Monsieur Jean GOUZI

Président
Administrateur, représentée par Madame Nathalie SMIRNOV ;
Administrateur, représentée par Monsieur Patrice TILLET ;
Administrateur, représentée par Monsieur Frédéric LOISON ;
Administrateur ;
Censeur ;
Censeur.

Ont donné pouvoirs :

Monsieur Richard PACE

a donné pouvoir à Monsieur Patrice TILLET représentant permanent de CPH-ARCADE VYV ;

Monsieur Laurent HUYGHE

a donné pouvoir à Madame Nathalie SMIRNOV représentante permanente de la CROIX-ROUGE FRANCAISE.

Sont présents par visioconférence :

ANTIN RÉSIDENCES
La société GRANT THORTON

Administrateur, représentée par Monsieur Claude SADOUN ;
Commissaire aux Comptes titulaire représentée par Monsieur Christian BANDE.

Est absent et excusé :

Monsieur Denis BONNETIN

Censeur.

Assistent également à la réunion :

Mme Laetitia CAILLE
Mme Maxime VIDAL
Monsieur Christophe CHARTRIN

Directrice Générale ;
Secrétaire Général ;
Directeur de la performance Croix-Rouge française ; en visio-conférence
Directeur financier d'ANTIN RESIDENCES ;
Directrice juridique d'ANTIN RESIDENCES.

M. Guy BERNFELD, en qualité de Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Mme Laetitia CAILLE est désignée en qualité de **secrétaire de séance**.

Le Président déclare que le quorum est respecté pour tenir cette séance et rappelle les règles de vote visées dans les statuts et le règlement intérieur du Conseil d'Administration.

.../...



2. VIE SOCIALE ET ORGANISATION

.../...

2.4 REALISATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Réalisation de l'augmentation du capital social

L'Assemblée Générale des actionnaires réunie à titre extraordinaire le 26 mai 2025 a approuvé l'augmentation du capital social de la société d'HLM Croix-Rouge habitat d'un montant de 5 000 000 € réservée aux actionnaires de référence pour le porter de 7 600 000 € à 12 600 000 € par apports en numéraire au moyen de l'émission de 3 125 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,60 € chacune.

Le certificat de dépôt de fonds établi par Caisse d'Epargne en date du 11 juin 2025 confirme la réalisation de cette augmentation de capital.

La fiche société et les statuts modifiés ont été diffusés aux administrateurs.

En conséquence, le Conseil d'Administration suivant la délégation de pouvoirs reçue de l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 mai 2025, constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital et donne tous pouvoirs au porteur à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Pour extrait certifié conforme
Le 29 septembre 2025

**La Directrice Générale
Laetitia CAILLE**

DocuSigned by:

12DCD5E0CDAE4EA...